

DOSSIER : BR – 231028 – MD/VN

AFFAIRE : CIFD /

Cahier des Conditions de Vente du 12 avril 2024 numéro 24/00056

Audience d'adjudication du 24 avril 2025

DECLARATION AU GREFFE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRASSE, Juridiction de l'Exécution Immobilière, et par-devant Nous, Greffier en Chef,

A COMPARU Maître Michel DRAILLARD, membre de la **SELARL CABINET DRAILLARD**, Société d'Avocats au **barreau de GRASSE**, dont le siège est à CANNES (06400), 68 Avenue de Grasse, et celui de :

Le Fond Commun de Titrisation SAVOIR FAIRE, ayant pour société de gestion la **SASU France Titrisation**, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 353 053 531, dont le siège social est situé 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris, au capital de 240.160 Euros et représenté par son entité en charge du recouvrement la Société **LINK Financial SAS**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, ayant son siège social 1 Rue Célestin Freinet à Nantes (44000), immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 842 762 528,

Venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 124.821.703 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 379 502 644, ayant son siège social 39 rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice audit siège, **en vertu d'une cession de créance** intervenue le 31 octobre 2024 ainsi qu'il résulte d'une attestation de cession de créance en date du 6 novembre 2024 pour le contrat numéro 2107301.

Poursuivant la vente de :

A l'origine les biens étaient ainsi désignés :

UN LOCAL (Lot 62) à usage de commerce ou de bureau, située au rez-de-chaussée, identifié sur le plan numéro 04.043/ARdC par le numéro 62.
Et les 179/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

UN LOCAL (Lot 63) à usage de commerce ou de bureau, située au rez-de-chaussée, identifié sur le plan numéro 04.043/ARdC par le numéro 63.
Et les 194/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

UNE PLACE DE PARKING (Lot 55) d'environ 11,53 m² située au deuxième sous-sol, identifié sur le plan numéro 04.043/AN-2 par le numéro 55. Et les 8/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lors du descriptif établi le 26 janvier 2024, le Commissaire de Justice a décrit ainsi les biens :

Les deux locaux commerciaux d'une superficie totale de 113,51 m² ont été redivisés pour former :

UN STUDIO comprenant : une entrée/placard, une salle de douche avec wc, un séjour/cuisine,

UN LOCAL COMMERCIAL comprenant : une entrée/couloir de dégagement et salle d'attente, un bureau qui se divise en deux salles de consultation, un wc indépendant, une 3^{ème} et 4^{ème} salle de consultation, un espace cuisine, une 5^{ème} salle de consultation,

Dans un ensemble immobilier, sis à CAGNES SUR MER (06800), 22 rue Pasteur et 33 rue Villeneuve. Cadastéré section BL numéros 310 pour 07 a 15 ca, et 312 pour 05 a 32 ca.

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 9 mai 2006, Volume 2006 P, numéro 2003.

LEQUEL DEMANDE par addition au Cahier des Conditions de Vente qui précède déposé par la SELARL CABINET DRAILLARD le 12 avril 2024 sous le numéro 24/00056,

Qu'il soit indiqué que suite à la cession de créance intervenue le 31 octobre 2024, le **Fond Commun de Titrisation SAVOIR FAIRE**, représenté par son entité en charge du recouvrement la Société **LINK Financial SAS**, vient aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, ainsi qu'il résulte d'une attestation de cession de créance en date du 6 novembre 2024 pour le contrat numéro 2107301.

Concluant à ce que la présente déclaration fasse partie intégrante du Cahier des Conditions de Vente qui précède.

Et il a signé avec Nous, Greffier en Chef, après lecture faite.